

LE GOUVERNEMENT McGINTY ANNONCE UNE HAUSSE DES NOUVEAUX TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO 2007

Les Obligations demeurent concurrentielles avec d'autres placements similaires

TORONTO — Le ministre des Finances, M. Greg Sorbara a annoncé une augmentation des taux d'intérêt pour la série 2007 des Obligations d'épargne de l'Ontario afin qu'elles demeurent ainsi concurrentielles sur le marché des capitaux en Ontario.

«Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont devenues un placement populaire et sûr qui offre la possibilité de choisir parmi trois types d'obligations, a indiqué M. Sorbara. En rehaussant ainsi nos taux, nous assurons que les Ontariennes et les Ontariens continuent de profiter d'un choix de placement dynamique, concurrentiel et fiable qui contribue à bâtir un meilleur Ontario. »

Les nouveaux taux d'intérêt sont établis comme suit :

- Pour les obligations de cinq ans à taux accélérateur – 4,00 % cette année, 4,20 % la deuxième année, 4,40 % la troisième année, 4,60 % la quatrième année et 4,95 % la dernière année.
- Pour les obligations de trois ans à taux fixe – 4,75 %, et
- Pour les obligations à taux variable de sept ans – 4,25 % pendant les six premiers mois.

Par ailleurs, le taux d'intérêt des obligations à taux variable de 2001 à 2006 a également été fixé aujourd'hui à 4,25 % pour les six prochains mois.

Les Obligations d'épargne de l'Ontario 2007 déjà achetées bénéficieront automatiquement des nouveaux taux d'intérêt plus élevés. »

Cette année, les obligations de 2000 à taux variable, de 2002 à taux accélérateur et de 2004 à taux fixe arrivent à échéance et les acheteurs pourront prolonger les avantages qui en découlent en les échangeant contre des Obligations d'épargne de l'Ontario de 2007.

« En achetant des Obligations d'épargne de l'Ontario, les Ontariennes et les Ontariens investissent dans la prospérité de leur province, a poursuivi M. Sorbara. Les obligations représentent un investissement sûr qui contribue à la vigueur de notre économie et favorise une meilleure qualité de vie en Ontario. »

On peut se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des *credit unions* et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.

En vente jusqu'au 21 juin, les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par le gouvernement de l'Ontario, et sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$.

-30-

Renseignements :
Michael Arbour
Cabinet du ministre
416 325-4138

Scott Blodgett
Direction des communications
416 325-0324

Available in English

Pour plus de précisions, composez le 1 888 212-BOND (2663) ou visitez le site
www.ontariosavingsbonds.com